



Martinique

N° 1 – 1er janvier au 31 mai 2023









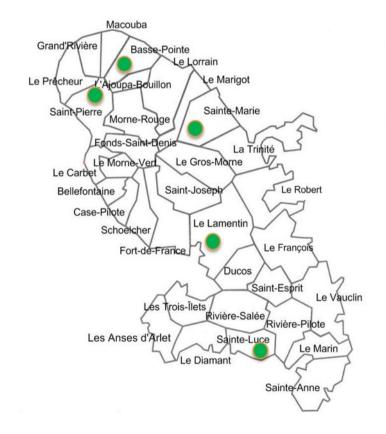


Réseau de surveillance : 5 parcelles (Lamentin, Sainte-Luce, Basse-Pointe, Sainte-Marie , Saint-Pierre).

Méthode:

- Suivi des principales espèces d'adventices et de leur développement,
- Observations visuelles des symptômes de maladies et des dégâts de ravageurs.

Fréquence : 2 observations par mois et par site tous les 15 jours.



Animateur inter-filières: Teddy OVARBURY (FREDON).

Animateur filière: Olivier GROLLEAU (CTCS).

Comité de relecture : Eric EUGENIE (SICA Canne Union), Olivier GROLLEAU (CTCS), Teddy OVARBURY (FREDON), Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON)

Crédit photo : Centre Technique de la Canne et du Sucre.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO.

Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

















Âge de la canne : 11 mois (8^{eme} rejeton)

Variété : B 69 566

Etat de la parcelle : Les cannes ont été coupées le 27 mars un peu avant terme (11 mois), car le champ subissait des attaques incessantes de rats depuis fin 2022. Ces attaques ont généré le développement de nombreux baliveaux.

Interventions:

Date	Opération
Janvier	Entretien mécanique des bordures et des traces à l'aide d'une épareuse
Mars	Fauchage des traces et canaux accessibles autour de la parcelle
27 Mars	Récolte
Avril-Mai	Traitement localisé des taches d'adventices invasives



Adventices:

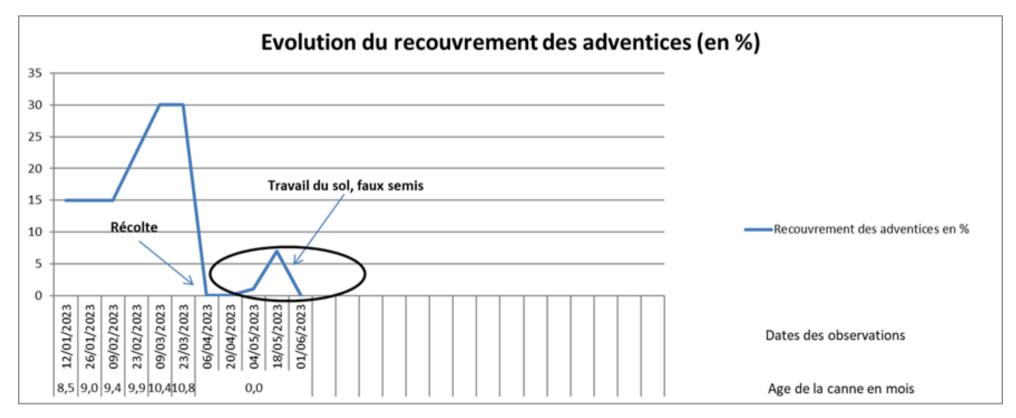
Du fait du carême, le recouvrement global de la parcelle a plafonné à 30%. On remarquait avant la coupe, quelques lianes et quelques foyers d'herbes *Paspalum fasciculatum* (canne d'eau) et de *Cynodon dactylon* (chiendent) en bordure. Après la récolte, les souches de cannes ont été détruites à l'aide d'un « déchaumage » suivi de plusieurs faux semis mécaniques.

Maladies: RAS.

Ravageurs : Attaques incessantes de rongeurs de janvier à mars.



Baliveaux





Dégâts de rongeurs



Dégâts de rongeurs



Âge de la canne : 0,7 mois (2ème rejeton)

Variété: B 59 92

Etat de la parcelle : Cette parcelle a été récoltée le 12 mai à l'âge de 12 mois.

Interventions:

Date	Opération
12 Mai	Récolte



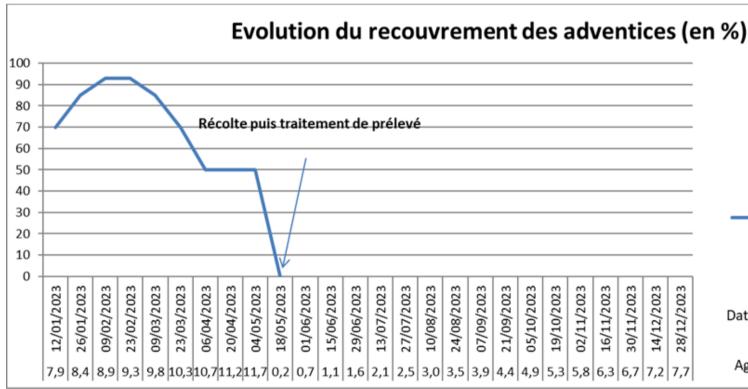
Adventices: Malgré la récente replantation (en 2021), et la sécheresse, la gestion des adventices sur cette parcelle reste compliquée. En effet, avant la récolte, l'enherbement a culminé à près de 100% jusqu'à février, puis est descendu à 50% en mars.

On retrouve : Panicum maximum, Rootboellia cochinchinensis et Merremia aegyptia.

Maladies: RAS



Champ avant récolte



Recouvrement des adventice en %

Dates des observations

Age de la canne en mois



Refus herbes de Guinée



Refus herbes de Guinée



Âge de la canne : 1,5 mois (9eme rejeton)

Variété: R 579

Etat de la parcelle : Ce champ a été récolté le 11 avril à 12 mois révolus. Les cannes étaient mures et très attaquées par les rats. Durant le premier trimestre, nous avons observé des attaques continuelles de rongeurs. Le champ de canne s'est littéralement aplati à cause des attaques de rats.

Interventions:

Date	Opération
Janvier	Gyrobroyage des traces et contours de la parcelle + zone envahie par herbe de Guinée
11 avril	Récolte
20 Avril	Fertilisation
28 Avril	Traitement de prélevé
15 Mai	Extirpation manuelle



Adventices: Avant la coupe, les lianes, du fait des attaques de rats, étouffent les cannes. La couverture en adventices est de quasiment 100%. On retrouve des herbes éléphant (*Pennisetum purpureum*), des herbes de Guinée (*Panicum maximum*) et diverses lianes. Le lendemain de la récolte, l'enherbement tombe à 0% de recouvrement sur la zone récoltée, avec toutefois de nombreux refus de guinée et d'herbe éléphant. Un mois après la récolte, une grosse opération d'extirpation manuelle permet de ramener le recouvrement en mauvaises herbes à 1%.

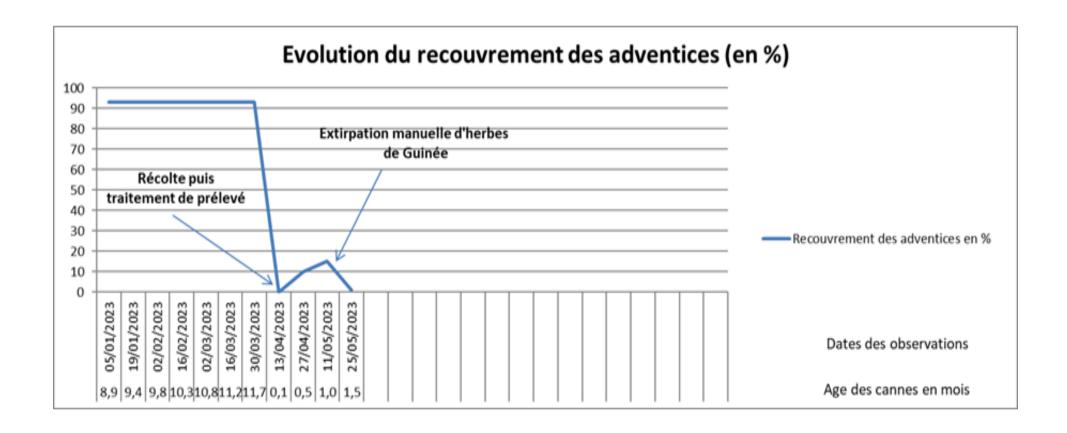
Maladies: RAS.

Ravageurs: Attaques incessantes de rongeurs de janvier à avril.

Prophylaxie: Entretien régulier des bordures et des traces.



Résultat extirpation manuelle







Dégâts de rats



Âge de la canne : 0,6 mois (rejetons)

Variété: B 59 92



Etat de la parcelle : Le champ a été récolté le 9 mai 2023 à un peu plus de 12 mois. Les cannes étaient mures et propres.

Interventions:

Date	Opération
17 janvier	Traitement à l'herbicide des bordures
9 mai	Récolte



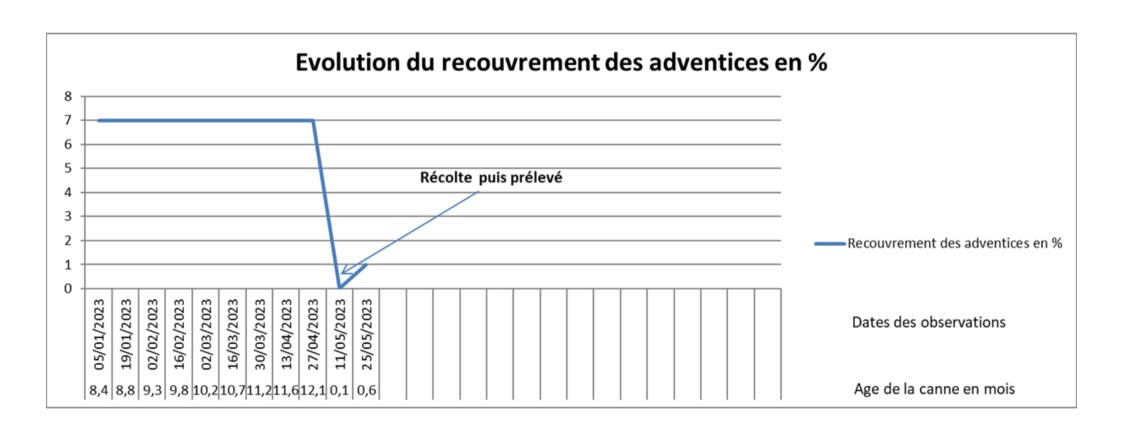
Adventices : Depuis le début de l'année, l'enherbement global de la parcelle ne dépasse pas 7%. Les canaux de drainage sont envahis, mais inaccessibles pour permettre leur entretien à ce stade. À la suite de la récolte, l'enherbement est passé à 0%.

Maladies : Quelques taches de rouille brune sur les feuilles, mais sans gravité.

Ravageurs: RAS



Champ avant récolte





Champ récolté



Âge de la canne : 11,4 mois (1er rejeton)

Variété : B 69 566

Etat de la parcelle : Cette parcelle bénéficie d'une bonne croissance malgré un enherbement conséquent. Actuellement en phase de maturation, elle devrait être récoltée mi-juin.

Interventions:

Date	Opération
Janvier	Traitement de post-levée antidicotylédones



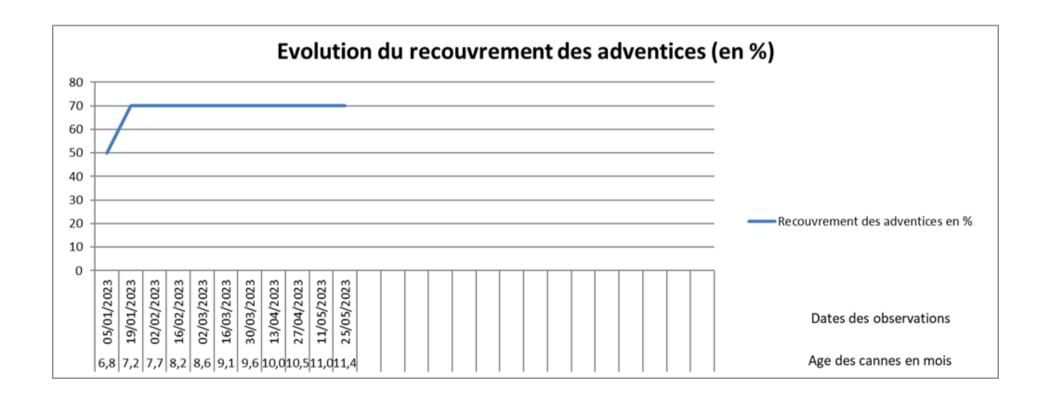
Adventices: Le recouvrement en adventices de la parcelle est à 70% depuis fin janvier. Il s'agit principalement de *Panicum maximum* (herbe de Guinée) et de *Mucuna pruriens* (poils à gratter). Malgré un entretien régulier des traces, les bordures restent très enherbées (Guinée) et peuvent constituer des foyers d'infestation de la parcelle.

Maladies: RAS. Ravageurs: RAS.

PROPHYLAXIE: Maintenir l'entretien régulier des bordures, des traces et la fauche régulière des zones à forte densité de *Panicum maximum*.



Foyer d'herbe de Guinée en bordure



FOCUS

Point sur la rouille orangée (Puccinia kuehnii):

Description: La maladie de la rouille orangée est causée par le champignon *Puccinia Kuehnii*, qui fait partie des champignons basidiomycètes.

Symptômes: Apparition de lésions parallèles aux faisceaux vasculaires généralement positionnées sur la partie basse de la feuille, souvent en amas, majoritairement sur les feuilles matures basses. Elles présentent des tirets successifs rectilignes d'épaisseur constante. Les feuilles sévèrement infectées se nécrosent.

On distingue la maladie par sa couleur orange ou marron, selon la fraîcheur de la lésion, laissant une trace orangée sur les doigts. Des télies blanchâtres peuvent être observées.

Propagation : Le développement de la rouille orangée est favorisé par des conditions chaudes et humides avec une température de 20-22°C, ainsi qu'un surplus d'eau dans le sol. Elle peut être disséminée rapidement par le vent.

Impacts : La rouille orangée peut affecter les composantes du rendement telles que la biomasse des tiges et la teneur en saccharose causant des pertes en sucre par unité de surface. La pression de la rouille orangée est plus importante dans des champs de 5 à 6 mois ; il est possible d'observer des symptômes jusqu'à la maturité des plantes.

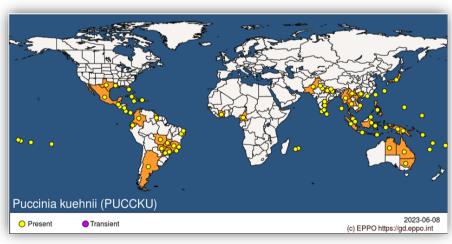
Zone : La présence de la rouille orangée a été détectée dans des pays avoisinant la Martinique, comme en République dominicaine, en Guyane et Colombie.

Variétés sensibles : En Martinique, la variété de cannes sensible à la maladie de la rouille orangée est la « R587 ». On compte aujourd'hui deux producteurs qui en cultivent.

Prophylaxie:

- Drainage des eaux
- Pas de partage de matériel agricole
- Formation du personnel à la reconnaissance des symptômes
- Identification des moyens d'entrée par lesquels le champignon pourrait pénétrer sur l'exploitation (outils, véhicules, chaussures, matériel d'irrigation...)

Carte de la répartition de la rouille orangée dans le monde :



Source: https://gd.eppo.int/taxon/PUCCKU/distribution



Zoom sur les pays avoisinant la Martinique